ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

chasse

Question écrite n° 67776

Texte de la question

M. Rodolphe Thomas attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie et du développement durable sur les interrogations que suscitent dans le monde de la chasse les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux gibiers d'eau. Il lui demande de l'éclairer sur ses positions prises au sujet des demandes des fédérations de chasseurs et, en particulier de l'association des chasseurs aux oiseaux migrateurs du Calvados concernant notamment la reconnaissance des dates traditionnelles de chasses aux oiseaux migrateurs, en fonction des usages et spécificités locales dans la fourchette du 14 juillet au 28 février. Il souhaiterait connaître ses intentions au sujet de la directive européenne 79/409 dont les conditions d'application en France sont contestées et remises en cause.

Données clés

Auteur : M. Rodolphe Thomas
Circonscription : Calvados (2e circonscription) - Union pour la Démocratie Française
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 67776
Rubrique : Chasse et pêche
Ministère interrogé : écologie
Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 21 juin 2005, page 6186